

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du mercredi 30 juin 2021

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame WALIDI-ALAOU

Convocation envoyée le 24 juin 2021

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 78

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Guillaume RUET	Madame Hana WALIDI-ALAOU
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Kildine BATAILLE	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Christophe AVENA	Madame Catherine VICTOR
Monsieur José ALMEIDA	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Laurent GOBET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Georges MEZUI	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Laurence FAVIER	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Céline TONOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Géraldine CHEDOZ suppléante de M. Jean-Claude GIRARD	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Céline RENAUD	Monsieur Didier RELOT
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Monique BAYARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Bruno DAVID	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Benoît BORDAT	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Christine MARTIN	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Océane CHARRET-GODARD	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Noëlle CABBILLARD
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Cyril GAUCHER
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Patrick AUDARD	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
	Monsieur Léo LACHAMBRE	

Membres absents :

Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Madame Stéphanie MODDE pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
	Monsieur Gérard HERRMANN pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Budget supplémentaire 2021 - Budget principal et budgets annexes

Comme chaque année, le budget supplémentaire a pour objet essentiel de reprendre les résultats dégagés au compte administratif de l'exercice précédent, d'intégrer les restes à réaliser, et d'ajuster, comme toute décision modificative, les crédits votés au budget primitif.

Les principales intentions du présent budget rectificatif sont les suivantes :

- Reprendre, au budget 2021, les résultats dégagés au compte administratif de l'exercice 2020 ;
- Prendre en compte différents ajustements budgétaires proposés par section et par chapitre.

Vu le rapport détaillé du présent budget supplémentaire pour l'exercice 2021, pour le budget principal et les budgets annexes, joint au projet de délibération ;

Vu les maquettes budgétaires, ci-annexées, pour le budget principal et les budgets annexes ;

Considérant, conformément au rapport détaillé et aux maquettes budgétaires ci-annexées, que les prévisions budgétaires pour l'exercice 2021, tant pour le budget principal que pour chacun des budgets annexes, sont équilibrées, tant en recettes qu'en dépenses, et tant en fonctionnement qu'en investissement ;

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le budget supplémentaire de l'exercice budgétaire 2021, pour le budget principal et les budgets annexes, conformément aux maquettes budgétaires ainsi qu'au détail des principales opérations nouvelles présentées pour chaque budget (budget principal et budgets annexes) dans le rapport annexé à la présente délibération ;
- **d'autoriser** le Président à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

SCRUTIN	POUR : 74	ABSTENTION : 3
	CONTRE : 8	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 7 PROCURATION(S)	